

SYNTHESE SUR L'UTILISATION DES PERIODES VACANTES

Que peut-on faire ou non avec ces différentes périodes vacantes ?

	<u>Type de périodes VACANTES :</u>	<u>Nomination (si périodes déclarées au 1^{er} février) ou Extension ?</u>	<u>Diminution de mise en disponibilité ?</u>
1.	Périodes issues du capital période primaire sur base du 15/1 (IP, EP et LM, y compris reliquats primaires récupérés et appartenant alors au PO) et maternel sur base du 30/9 (IM et Psychomot)	OUI	OUI
2.	Périodes P1-P2, RLMO et ED (sauf Puer et CPMS)	OUI	OUI
3.	Périodes 0,4 FLA et DASPA (les 12 périodes / 8 enfants) mais pas celles évoquées au point 10	OUI	OUI
4.	Périodes complémentaires classe supplémentaire (26 périodes)	NON	OUI
5.	Périodes de Mission Collective	NON	OUI (si le MDP choisi est en perte partielle de charge)
6.	Périodes pour remplacer un MDP en Mission collective	NON	OUI
7.	Périodes supplémentaires (projet numérique, lecture, différenciation)	NON	OUI
8.	Périodes de reliquats reçues de l'entité en sus des vôtres	NON	OUI
9.	Périodes Covid	NON	OUI
10.	Périodes 0,4 générées par des primos et assimilés	NON	NON (car disparition possible au 16/01)
11.	Périodes IM provenant d'ouvertures de classes durant l'année	NON	NON (plus possible durant l'année)
12.	Périodes complémentaires tailles de classes	NON	NON (plus possible durant l'année)
13.	Périodes additionnelles	NON	NON
14.	Périodes (définitivement vacantes) réservées à une réaffectation (ORCE, CZGE, CCGE) ou à un agent prioritaire article 14 (ED), 19 (violence) ou 119ter (spécialisé)	NON (pour les autres MDP)	NON